

# La lettre

aux membres de l'Association

Numéro 1  
Septembre 2013

Madame, Monsieur, Cher adhérent (e),

Vous avez marqué votre intérêt pour le patrimoine cauchois en adhérant à l'association que nous avons créée le 20 février 2013 à Cany-Barville. Depuis cette date, de nombreuses réunions du Bureau et du Conseil d'Administration se sont tenues et nous tenions à vous informer des décisions et des orientations qui ont été prises.

Le 25 mars, le Conseil a décidé d'identifier notre association en lui donnant ce titre :

## *Clos masure : Racines et Avenir de Caux*

Une rencontre avec la presse cauchoise a suivi la réunion de Conseil.

En Avril, les statuts ont été mis au point afin de préparer le dossier de déclaration à la Préfecture. Un exemplaire de ces statuts a été remis à M. Mickaël Philippe, directeur du Cabinet du Président de la Communauté de la Côte d'Albâtre.

Le 3 mai, le Bureau de l'association a rencontré M. Gérard Colin, président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre. Ce contact important a permis d'établir les bases des relations à venir avec cette Institution. En effet, la création de l'association était l'une des conditions souhaitées par la Communauté de Communes avant d'envisager une quelconque action de sauvegarde de la Ferme Saint Samson de Bosville au lieu-dit Ferme Neuve. Il s'agit là d'un projet prioritaire pour l'association. Ce jour-là, le président Colin a proposé la participation de Delphine Marie, chargée de communication à la Communauté de Communes, au fonctionnement du secrétariat de l'association.

A cette même date, le Bureau a visité des locaux disponibles des Etablissements Beuzelin à Cany-Barville qui auraient pu être utiles pour le stockage de matériels anciens. Le coût de location trop élevé n'a pas permis d'aboutir. (*La recherche de locaux est l'une des préoccupations majeures de l'association pour préserver des collections existantes.*) Au terme d'une ou deux années, la Communauté de Communes pourrait peut-être mettre à disposition de « **Clos masure** », des locaux qui seraient disponibles sur la zone d'activité de Cany, route de Saint Valéry.

Le 15 mai, Françoise Hervieux, Gérard Tassel et Maurice Renard ont rencontré à l'Hôtel de Communauté, Mickaël Philippe, Delphine Marie et Cédric Pouchard pour organiser la coordination et le fonctionnement du secrétariat.

Le 8 juin 2013, parution au Journal Officiel de la déclaration de l'Association *Clos masure : racines et avenir de Caux*.

Le Conseil s'est réuni le 25 juin pour la visite de la ferme Saint Samson et travailler sur le projet de valorisation de la ferme.

suite au dos

Association *Clos Masure - Racines & Avenir de Caux*

Hôtel de Communauté - 48bis, Route de Veulettes - 76450 CANY BARVILLE

Président : Patrick MONVILLE - Tel : 02 35 29 80 24

Le Bureau s'est réuni le 26 juillet sur la ferme Saint Samson et à l'Hôtel de Communauté pour poursuivre la préparation du projet de valorisation de la ferme lequel devrait être présenté à la Communauté de Communes en Octobre. Françoise Hervieux et Camille Van Colen ont préparé et présenté un document de travail précisant pour chaque bâtiment, les orientations de leur utilisation et les aménagements à envisager. Le Bureau a également réfléchi sur des animations qui pourraient être mises sur pied si la ferme était acquise par la Communauté.

Par ailleurs en juillet, une opportunité de sauvegarder une collection importante de charrues (environ 50 chez M. Gérard-André Furon de Saint Aubin sur Crétot) s'est présentée. Patrick Monville, Camille Van Colen et Antoine Daubeuf ont fait le nécessaire pour reprendre cette collection et la déposer chez M. Philippe Lepicard à Riville (**situation provisoire**). Un inventaire a été dressé.

Dans le même temps, des contacts ont été pris avec Capseine pour la recherche de locaux de stockage. Un local est disponible au silo d'Ourville en Caux et mis à disposition de l'Association Clos Masures depuis le 4 septembre 2013.

Le Bureau s'est réuni à nouveau réuni le 28 août pour finaliser le contenu du dossier à présenter à la Communauté de Communes et préparer le programme de l'automne. Le prochain Conseil d'Administration aura lieu le mercredi 9 octobre à 18 heures.

Nous avons été contactés par des représentants du Conseil Général chargés de préparer un dossier qui pourrait être la base d'une demande de reconnaissance des clos mesures par l'UNESCO, comme identifiant du Pays de Caux. Un inventaire des clos mesures est en cours de réalisation. Voilà qui justifie pleinement le choix du Conseil d'Administration quant au nom de l'association. Nous ne manquerons pas de vous tenir informés de toutes les évolutions de ces dossiers.

Nous comptons sur vous pour nous faire part de vos idées et de vos suggestions d'action pour la sauvegarde de notre patrimoine cauchois.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Le Président,

Patrick Monville